PROTECTION DE VOS DONNÉES À CARACTÈREPERSONNEL TRAITÉES PAR LE DÉPARTEMENT DE LA MANCHE

Les informations à caractère personnel recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatique, destiné à recueillir les informations vous concernant dans le but de déterminer le gagnant du jeu concours et de le contacter. Le traitement de ces données s'inscrit dans le cadre du consentement et en application des articles <u>4</u> et <u>7</u> du RGPD.

La personne responsable du traitement est le président du Département de la Manche – Conseil départemental – 50050 Saint-Lô cedex.

Les données ne font pas l'objet d'une décision automatisée. L'ensemble des informations demandées est nécessaire à la bonne instruction de la demande. Tout défaut de réponse pourra entraîner l'impossibilité de traiter la demande.

Les destinataires de ces données sont les agents dûment habilités à y accéder du service médias de la direction de la communication et du pôle web de la direction des systèmes d'information et de la modernisation. Ils sont soumis à des obligations imposées par notre politique interne en la matière. Ces données sont conservées pour une durée maximale de 1 mois après la date de fin du jeu concours sur la base active.

Conformément aux articles 15 à 23 du RGPD, le demandeur dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, d'opposition sur les informations le concernant. Il dispose aussi du droit de limiter le traitement de ses données dans les conditions prévues au RGPD.

Pour exercer l'ensemble de ces droits, vous pouvez vous adresser, par mail à : dpo@manche.fr ou par courrier à : Délégué à la Protection des Donnée – Conseil départemental de la Manche - 50050 Saint-Lô cédex.

Si vous estimez, après contact avec le DPO que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, il est possible de saisir la CNIL sur le site cnil.fr ou par téléphone au : 01 53 73 22 22, voire par courrier postal : Commission Nationale Informatique et Liberté – 3 place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cédex 07.

Le recueil d'informations personnelles et les mentions du RGPD

Finalité(s) du traitement	Détail des objectifs du recueil des données
	Organisation d'un jeu concours
	- Déterminer les personnes respectant les
	conditions de participation
	- Déterminer le ou les gagnant/s via un
	tirage au sort
	- Contacter le ou les gagnant/s pour
	lui/leurs remettre son/leurs prix
Base juridique qui légalise le traitement *	- Consentement,
Les catégories de données collectées	Les informations recueillies font l'objet d'un
	traitement informatique, destiné à instruire
	l'inscription au jeu concours et à déterminer le
	gagnant.
	Les données ne font pas l'objet de décision
	automatisée.
	L'ensemble des informations demandées est
	nécessaire à la bonne instruction de la demande.
	Tout défaut de réponse

	antualina na Pinana - ilailité de discolina ani
	 entraînera l'impossibilité de s'inscrire au jeu concours, de prétendre participer au
	tirage au sort et d'être contacté par le
	service médias
Le responsable du traitement	Le président du Département de la Manche
Les destinataires de données internes ou	- Les agents dûment habilités au sein du
externes	service médias de la direction de la
	communication.
	- Les agents dûment habilités au sein du
	Conseil départemental de la Manche,
	service pôle web de la direction des
	systèmes d'information et de la
	modernisation.
La durée de conservation des données	Les données sont conservées pour une durée
	maximale de 1 mois après la date de fin du jeu
O f constat	concours sur la base active.
Sécurité	Seules les personnes habilitées peuvent avoir
	accès à vos données ; Elles sont soumises à des
	obligations imposées par notre politique interne en
Durite de la companya	la matière.
Droits des personnes concernées	Conformément aux articles 15 à 23 du RGPD, le demandeur dispose d'un droit d'accès, de
	•
	rectification, d'effacement sur les informations le concernant. Il dispose aussi du droit de limiter le
	traitement de ses données et d'opposition dans les
	conditions prévues au RGPD.
Coordonnées du délégué à la protection des	Pour exercer l'ensemble de ses droits, le
données (DPO)	demandeur doit s'adresser au :
domices (Di O)	Délégué de la protection des données -
	Conseil départemental de la Manche - 50050
	SAINT LO CEDEX
	Ou par mail : dpo@manche.fr
Coordonnées de la Commission Nationale	Si le demandeur estime, après contact avec le DPO
Informatique et Libertés (CNIL)	que ses droits « Informatique et Libertés » ne sont
,	pas respectés, il peut saisir la CNIL :
	3 place Fontenoy
	TSA 80715
	75334 PARIS CEDEX 07
	ou par téléphone : 01 53 73 22 22
	ou sur le site internet : cnil.fr